



Licence professionnelle Travailleurs sociaux et soignants signeurs

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Travailleurs sociaux et soignants signeurs. 2017, Aix-Marseille université - AMU. hceres-02028063

HAL Id: hceres-02028063

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028063>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Travailleurs sociaux et soignants signeurs

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres, langues, sciences humaines

Établissement déposant : Aix-Marseille Université

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Intervention sociale : Travailleurs sociaux et soignants signeurs* a ouvert à la rentrée 2013. Elle comprend deux parcours : l'un forme des intermédiaires entre un public entendant et sourd ou mal-entendant, et l'autre forme des professionnels de la culture, de l'éducation et du travail social dans une interaction avec un public sourd ou mal-entendant. Le niveau d'exigence en langue des signes - LSF n'est pas le même à l'entrée de ces deux parcours, le public visé et les pré-requis non plus. Cette formation est rattachée au Département Sciences du langage de l' UFR - Unité de formation et de recherche ALLSH - Art, lettres, langues et sciences humaines. Les cours sont donnés sur le site du Campus Saint Charles, à Marseille.

Analyse

Objectifs

Le métier d'intermédiaire dans le domaine sanitaire et social est très spécifique : son rôle est de lever les obstacles linguistiques et culturels entre des interlocuteurs entendants et sourds dans toutes les configurations : sourds/entendants, entendants/sourds, signeurs ou non. L'intermédiaire ne remplace pas le travailleur social, le soignant ou l'interprète ; il est amené à travailler avec ces professionnels. Un niveau C1 en langue des signes - LSF est demandé. Le but de la formation est soit de valider, en la formalisant, une expérience professionnelle de 5 ans minimum, soit de former à la spécificité de cette fonction.

Pour le parcours *Culture, éducation, travail social* l'objectif est d'apporter des compétences complémentaires à des professionnels déjà formés (de niveau Bac +2) pour qu'ils exercent leur métier auprès d'un public sourd ou malentendant ou mixte.

Un niveau de français écrit correct est donc nécessaire à l'entrée.

Par son caractère quasi exclusif en France, cette licence professionnelle est une formation très intéressante offrant des débouchés précis pour un public de professionnels couvrant l'ensemble du territoire français. À ce titre, les objectifs fixés sont très judicieux et le souci d'améliorations à venir est bien souligné. Il est dommage que les emplois prévus pour chacun des parcours ne soient pas davantage spécifiés.

Organisation
<p>Pour les deux parcours, les cours ont lieu à la fréquence d'une semaine par mois, avec des enseignements répartis en 5 unités d'enseignement - UE par semestre. Dans le parcours <i>Intermédiaireur</i>, il y a 13 semaines et 400 h de cours alors que pour le parcours Culture, Education, travail social, il y a 11 semaines et 271h de cours.</p> <p>Cette licence professionnelle se compose d'une pluralité d'UE oscillant entre 25 et 50 heures, réparties sur les deux semestres, plus deux UE de mise en situation professionnelle avec des volumes horaires beaucoup plus importants. Elle comporte un tronc commun au premier semestre avec 3 enseignements et une différenciation au niveau du cours de LSF entre les deux options, puis des enseignements spécifiques au second semestre.</p> <p>Cette organisation des enseignements est conforme aux attentes requises en matière de licence professionnelle.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Cette filière existe depuis la rentrée 2013 ; elle est unique dans la région (même si des unités d'enseignement de langue des signes existent indépendamment sur le campus d'Aix-en-Provence). Il en existe une autre de même type à Paris 8 sur le plan national. Elle travaille en partenariat avec l'université de Grenoble où un DU - diplôme d'université de professionnels signants et un DIU - Diplôme interuniversitaire - CNR 114 existent.</p> <p>Elle peut constituer une force de proposition vis-à-vis de la Direction des Hôpitaux, notamment dans le cadre des Unités d'accueil et soin des sourds).</p> <p>Les partenariats sont à développer, notamment avec les organismes dont sont issus les intervenants professionnels.</p>
Equipe pédagogique
<p>Une maître de conférences - MCF, de linguistique est responsable de la licence, soutenue par deux adjoints, un par filière, qui sont des professionnels aguerris dans leur domaine (l'une est intermédiaireur au Centre hospitalier universitaire - CHU de Grenoble et l'autre, chargé d'accessibilité à Universciences, est également professeur associé - PAST à l'AMU).</p> <p>L'équipe globale comprend 10 professionnels spécialistes des enseignements qu'ils assurent (orthophoniste, éducateurs spécialisés, sociologue, interprètes LSF, praticien hospitalier, psychologue, etc. et deux doctorants. Il faut ajouter à cela des professionnels de l'APH HP intervenant sur des questions de santé mentale et de travail social (psychiatrie, assistance sociale, intermédiation).</p> <p>L'équipe se réunit mensuellement ; un délégué étudiant élu dans chaque parcours est présent lors de ces réunions. Il y a une réunion de rentrée qui présente les intervenants aux étudiants.</p> <p>La structure de l'équipe apparaît comme parfaitement adaptée à ce type de formation et à ses objectifs. Le souhait de voir adjoindre un second enseignant-chercheur pour porter la formation paraît judicieux.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Depuis sa création, la licence professionnelle compte trois promotions : 6 étudiants en 2013-2014, 17 en 2014-2015 et 14 en 2015-2016. Certains étudiants sont inscrits sur 2 ans. Il y a eu 13 diplômés en 2015, 0 en 2014 et les chiffres ne sont pas fournis pour 2016. Pour la poursuite d'études, seule l'enquête 2014-2015 réalisée en mars 2016 dont les données sont d'ailleurs incohérentes, est disponible.</p> <p>La formation semble attirer un nombre suffisant d'étudiants et l'insertion professionnelle qui n'est pas encore observable (absence de données de l'Observatoire de la vie étudiante - OVE) semble garantie par le créneau très spécifique qu'elle vise.</p>
Place de la recherche
<p>Le maître de conférences responsable de cette formation est rattaché au laboratoire <i>Parole et langage</i> qui donne donc son appui institutionnel à la licence professionnelle. Ses projets de recherches personnels sont très en lien avec les fondements de cette licence. Deux doctorants interviennent dans la formation et leurs thèmes de recherches sont également en lien avec celle-ci. Un projet est envisagé consistant en la réalisation d'une base de données lexicales bilingue LSF - français écrit, sur les thématiques professionnelles abordées dans le cadre de la formation.</p> <p>La recherche pourrait donc être développée.</p>

Place de la professionnalisation
<p>Une très large majorité des enseignements est assurée par des professionnels. Ces intervenants professionnels permettent d'étayer des liens avec des lieux de stages potentiels, développant ainsi des partenariats.</p> <p>Un fort volume horaire est consacré à la mise en situation professionnelle (85h en <i>Culture, éducation, travail social</i> et 216h en <i>Intermédiaireur</i>). Il faut noter aussi le volume d'enseignement en LSF appliquée aux domaines professionnels (49h en <i>Culture, Education, travail social</i> et 50h en <i>Intermédiaireur</i>).</p> <p>La formation réunit tous les éléments nécessaires pour une bonne préparation à l'insertion professionnelle et au développement de compétences nécessaires dans ce secteur. La forte présence d'intervenants professionnels constitue un élément décisif permettant de familiariser les étudiants aux fonctions pour lesquelles ils sont formés ainsi qu'au secteur concerné et son public.</p>
Place des projets et des stages
<p>Dans les deux parcours, on trouve 12 semaines de stage qui font l'objet d'un rapport et d'une soutenance (entre 280h et 420h). 24h sont prévues dans chaque parcours au second semestre pour l'accompagnement d'un projet tuteuré, ce qui semble peu. Les professionnels intervenant dans la formation constituent des relais pour les recherches de stages (Museum, Villa Méditerranée, Websourd, AP-HP, AP-HM, CHU de Grenoble entre autres).</p> <p>Notons que le projet tuteuré de chaque parcours aboutit également à la rédaction d'un mémoire qui est ensuite soutenu. Ces projets portent sur des sujets d'actualité et sont choisis en fonction des besoins indiqués par des professionnels, notamment dans le cadre des stages et par le biais des intervenants professionnels.</p> <p>Un renforcement de l'équipe pédagogique titulaire constituerait indéniablement un plus dans le domaine des accompagnements.</p>
Place de l'international
<p>L'ouverture à l'international est inexistante, ce qui s'explique par la nature de la formation.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Sont recrutés des titulaires d'un bac +2 ou équivalent. La formation mêle un public de formation continue et de formation initiale. On peut aussi y accéder par VAE - Validation des acquis de l'expérience ou VAP - Validation des acquis professionnels. La condition sine qua non est un niveau en LSF, plus élevé dans le parcours <i>Intermédiaireur</i> que dans le parcours <i>Culture, éducation, travail social</i>. Une vidéo en LSF est demandée, présentant les motivations du candidat, son projet professionnel et son curriculum vitae, en plus des documents « papiers » correspondants. L'entretien pour l'admission, en LSF, se fait éventuellement à distance via des outils numériques.</p> <p>Le dispositif de recrutement paraît entièrement adapté à ce type de formation et opère une sélection judicieuse combinant le niveau universitaire général et la connaissance préalable du langage des signes.</p> <p>Il est en projet d'établir un cursus sur trois ans avec DAEU en LSF, et un DU, pour favoriser le recrutement d'étudiants sourds qui ont des difficultés en français écrit et en techniques de travail universitaire.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Le caractère très spécifique de cette formation nécessite des techniques d'enseignement et de pédagogie adaptées que l'équipe entreprend de développer.</p> <p>La place du numérique est importante, spécialement en termes de logiciels adaptés et de support vidéo pour la langue des signes. Ces instruments sont en passe d'être développés davantage encore.</p> <p>La difficulté principale est le niveau d'illettrisme de la population sourde adulte. Des outils sont en voie de constitution pour y remédier, notamment avec une structure associative partenaire, le CLS, Structure associative de formation en français.</p> <p>Les projets sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser des outils-logiciels permettant d'adapter les contenus existant en faisant appel à la vidéo, l'image et le texte : outils AMÉTICE et outils LOGISIGNE (suite de logiciels dédiés à l'intégration de la langue des signes pour une utilisation des enseignants et des étudiants) ; • Captation vidéo des cours sélectionnés pour la première année ; • Studio mobile pour enregistrement vidéo (glossaire bilingue, enquête de terrain par les étudiants dans le cadre des projets tuteurés par exemple) ; • Stations de travail MAC pour les enseignants et les étudiants pour l'utilisation de la suite de logiciels LOGISIGNE.

Evaluation des étudiants
<p>Les cours et les travaux dirigés - TD sont évalués en contrôle continu, avec trois notes par UE. Il faut également valider un mémoire lors d'une soutenance. Les stages sont évalués par un rapport de stage « soutenu ».</p> <p>Les règles mises en œuvre sont les mêmes que celles des autres formations de l'AMU. Les modalités de contrôle des connaissances sont mises à disposition des étudiants avant la fin du premier mois d'enseignement.</p> <p>Des dispositifs d'évaluation adaptés en fonction du statut des étudiants (entendant/malentendant) et du type d'enseignement sont prévus : La LSF est utilisée pour l'évaluation en français oral pour les étudiants sourds. Le contrôle continu permet l'utilisation du logiciel AMÉTICE par les étudiants, et qui rend possible une variété de médias utilisés ainsi que de types de travaux.</p> <p>Les modes d'évaluation semblent parfaitement adaptés aux spécificités de la formation et de son public.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Le dossier renvoie aux anciennes fiches Annexe descriptive au diplôme sur ce point ; or celles qui ont été jointes en annexe ne concernent qu'un seul parcours (<i>Culture, Education, travail social</i>). De plus, on ne comprend pas l'un des points de la fiche ADD : Principal domaine d'étude couvert par le diplôme : « Enseignement sur la psychologie et principalement les processus de vieillissement » : rien n'est précisément évoqué en lien avec cela dans les descriptions des enseignements. On peut imaginer un coupé-collé malencontreux.</p>
Suivi des diplômés
<p>Compte tenu du caractère récent de la formation et de la petite taille de l'équipe, aucun suivi n'a pu être assuré pour les 2 premières promotions d'étudiants.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Un conseil de perfectionnement réunissant l'équipe pédagogique et des représentants du monde professionnel se tient une fois par an. Par manque d'effectifs d'encadrants permanents et de temps, il n'est pas organisé d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants (en dehors de la présence d'un délégué étudiant lors des réunions pédagogiques mensuelles de l'équipe)</p> <p>Il serait souhaitable d'inclure quelques étudiants dans le conseil de perfectionnement.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Il s'agit là d'une licence professionnelle originale fort intéressante et innovante, de par sa spécialité quasi-unique en France.
- De création récente, elle recèle la plupart des qualités que l'on peut attendre d'une formation en termes de contenu pédagogique et de professionnalisation notamment.
- Consciente des insuffisances subsistant, l'équipe pédagogique développe des projets d'amélioration.

Points faibles :

- Cette formation nécessiterait un renfort en termes de contribution à l'équipe pédagogique, que ce soit par un poste d'enseignant-chercheur ou par la contribution d'enseignants-chercheurs déjà en poste pour une partie de leur service (y compris sous forme de décharge au besoin).
- Les locaux proposés sont inadaptés et l'encadrement administratif insuffisant.

Avis global et recommandations :

Cette formation a été montée dans un souci de partenariat indispensable, qui est en phase d'élaboration et d'extension. Une équipe pédagogique renforcée permettra sans doute de développer son implantation locale et nationale. L'équipe est tout à fait capable d'auto-analyses pertinentes et il est donc souhaitable que ses demandes soient entendues.

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département d'Évaluation des
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation
des experts HCERES sur les formations
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS
Tél : 04 42 17 27 31
nathalie.almeras@univ-amu.fr

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

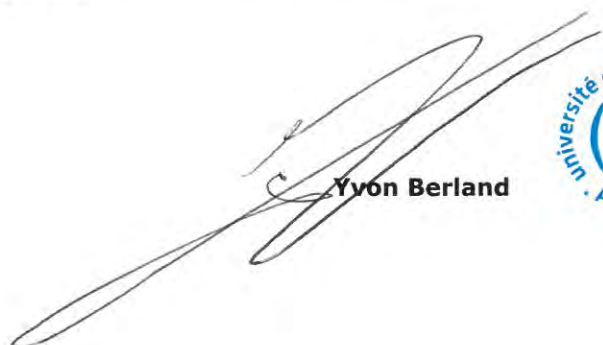
Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Les responsables de la formation ont bien pris connaissance de l'évaluation et n'ont pas d'observation à formuler.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.


Yvon Berland

